



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Defense des interets moraux

Question écrite n° 47336

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre delegue aux anciens combattants et victimes de guerre de lui preciser l'etat actuel de la creation, de la composition et des perspectives d'action du Haut Conseil de la memoire combattante, organisme susceptible d'etre place aupres du President de la Republique, afin de « contribuer a une meilleure prise en compte du devoir de reconnaissance par la nation de la sauvegarde de la memoire de guerre et des conflits contemporains ainsi que la preservation des valeurs democratiques que le monde combattant a si bien servies », selon l'annonce qu'il avait faite en octobre 1996.

Texte de la réponse

Le decret no 97-11 du 9 janvier 1997 portant creation du Haut Conseil de la memoire combattante a ete publie au Journal officiel de la Republique francaise du 11 janvier 1997. Le ministre delegue aux anciens combattants et victimes de guerre poursuit activement ses consultations afin qu'un decret portant nomination des membres de ce Haut Conseil soit publie dans les delais aussi brefs que possible.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47336

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 175

Réponse publiée le : 3 mars 1997, page 1065